N° 98-314-X2011005 au catalogue
ISBN : 978-1-100-99887-9

Guide de référence

Guide de référence sur les langues, Recensement de 2011

Année de recensement 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 98-314-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

N° 98-314-XIF2011005 au catalogue

Table des matières

Définitions et concepts 4
Classifications 4
Questions du recensement 5
Modifications effectuées aux questions et à la méthodologie du Recensement de 2011 6
Comparabilité des données sur la langue entre les recensements de la population 6
Qualité des données 7
Comparaison avec d'autres sources de données 10
Données et autres produits 10

Définitions et concepts

Le recensement recueille une mine de renseignements sur les langues des personnes vivant au Canada. Les données du recensement sur la langue servent à mesurer la taille, l'évolution et la composition des groupes linguistiques. Ces données sont notamment utilisées dans l'application et l'administration de diverses lois fédérales et provinciales, y compris :

- la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) – Canada
- la *Loi sur les langues officielles* (1988) – Canada
- la *Loi sur les langues officielles* – Nouveau-Brunswick
- la *Charte de la langue française* – Québec.

Les chercheurs, les groupes communautaires, les dispensateurs de soins de santé, les entreprises et d'autres organisations au pays utilisent les données sur la langue pour assurer des chances égales à tous. Les données sur la connaissance et l'utilisation des langues sont importantes au moment d'aborder les enjeux concernant les politiques sur les ressources humaines, l'éducation et la formation dans les collectivités, la promotion de la santé, et les programmes et services communautaires.

Les variables qui suivent, définies dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011*, n° 98-301-X au catalogue, ont été créées à partir des données sur la langue recueillies lors du recensement le 10 mai 2011 :

- Connaissance des langues officielles
- Langue parlée à la maison
- Langue maternelle
- Première langue officielle parlée.

Au Canada, les « langues officielles » désignent le français et l'anglais. Les « langues non officielles » sont toutes les autres langues.

Classifications

Les données obtenues des questions sur la langue au recensement servent à dériver des variables récapitulatives et détaillées qui présentent un portrait linguistique de la population vivant au Canada. Des données sont présentées sur les collectivités de langue française et anglaise ainsi que pour d'autres groupes linguistiques, notamment ceux qui parlent des langues autochtones.

La classification des langues recueillies en 2011 est accessible à partir de la Liste des figures (figures 23, 23A à 23F) du *Dictionnaire du Recensement de 2011,* n° 98-301-X au catalogue. On peut aussi consulter dans la Liste des annexes du *Dictionnaire du Recensement de 2011* une comparaison des langues pour

lesquelles des données ont été recueillies aux recensements de 2011, 2006 et 2001. L'annexe D présente la classification de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison.

Questions du recensement

Quatre questions ont été posées à l'ensemble de la population. La question sur la connaissance des langues officielles (question 7) était suivie des questions sur la langue parlée à la maison, soit le plus souvent (question 8 a)), soit régulièrement (question 8 b)). La question sur la langue maternelle (question 9) était posée en dernier lieu dans le questionnaire du Recensement de 2011.

La variable du recensement Première langue officielle parlée n'est pas une question du recensement. Elle est dérivée, successivement, des questions sur la connaissance des langues officielles (question 7), la langue parlée le plus souvent à la maison (question 8 a)) et la langue maternelle (question 9).

Le libellé de la question 7 sur la connaissance du français et de l'anglais était le suivant :

7. Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?

La question du recensement sur la langue parlée à la maison (question 8) comportait deux parties.

8. a) Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?

   b) Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison?

Le libellé de la question 9 sur la langue maternelle était le suivant :

9. Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**?

Dans la version anglaise des questionnaires du recensement, les cercles à cocher pour l'anglais figurent en premier, tandis que dans la version française de tous les questionnaires du recensement, les cercles à cocher pour le français figurent en premier.

Pour aider les personnes dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions du recensement ont été traduites en 31 autres langues, dont 11 langues autochtones.

Modifications effectuées aux questions et à la méthodologie du Recensement de 2011

Le questionnaire du Recensement de la population de 2011 incluait quatre questions sur la langue posées à l'ensemble de la population canadienne : a) capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais, b) la langue parlée le plus souvent à la maison, c) les autres langues parlées régulièrement à la maison, et d) la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise (langue maternelle).

En comparaison, le questionnaire abrégé du Recensement de la population de 2006 comprenait une question sur la langue maternelle posée à 80 % des ménages, alors que le questionnaire complet était envoyé aux 20 % restants. Le questionnaire complet contenait sept questions, dont celles posées en 2011 ainsi qu'une question sur la connaissance des langues non officielles et deux questions sur la langue de travail.

Le libellé des questions sur la langue en 2011 était le même que celui utilisé en 2006.

La question sur la langue maternelle du questionnaire du Recensement de 2011 (de même que le questionnaire complet de 2006) demandait au répondant de préciser, le cas échéant, la réponse écrite. Ainsi, les choix de réponse étaient « Français », « Anglais » et « Autre – Précisez ».

Tout comme dans la version complète du questionnaire du Recensement de 2006, les parties suivantes de la question sur la langue maternelle ont été mises en caractères gras en 2011 : a apprise en premier lieu, son enfance et comprend encore.

En 2011, le questionnaire comportait deux lignes pour répondre à la question sur la langue maternelle au lieu d'une comme en 2006, et ces lignes étaient segmentées.

Tout comme dans la version complète du questionnaire depuis 1991, la question sur la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise apparaissait à la fin du bloc de questions sur la langue.

Comparabilité des données sur la langue entre les recensements de la population

Pour la première fois en 2011, trois questions sur la langue ont été posées dans le questionnaire du recensement qui a été distribué à 100 % de la population, c.-à-d. la connaissance des langues officielles, la langue parlée à la maison et la langue maternelle.

Les données linguistiques et les analyses publiées pour tous les recensements depuis 1996 étaient fondées presque exclusivement sur les réponses obtenues du questionnaire du recensement complet distribué à 20 % de la population.

Toutes les analyses de tendances de la présente diffusion et les produits connexes comparent les données du Recensement de 2011 aux données des recensements antérieurs obtenues du questionnaire complet.

L'évaluation des données portant sur la connaissance des langues officielles et la première langue officielle parlée indique qu'elles sont comparables à celles des recensements antérieurs.

Toutefois, Statistique Canada a constaté des changements dans la façon dont les Canadiens ont répondu aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Ces changements semblent émaner des modifications apportées au positionnement et au contexte des questions linguistiques dans les questionnaires du Recensement de 2011 par rapport aux recensements antérieurs. Il en résulte que les Canadiens semblent avoir été moins portés que lors des recensements antérieurs à déclarer une langue autre que le français ou l'anglais comme seule langue maternelle, et plus enclins à déclarer plus d'une langue maternelle et plus d'une langue d'usage à la maison.

Il n'est pas inhabituel dans la recherche par enquête d'observer des changements dans les façons dont on répond aux questions lorsqu'on apporte des modifications à un questionnaire et, tout particulièrement, des modifications au contexte dans lequel s'insère une question.

Les utilisateurs de données sont invités à la prudence dans l'évaluation des tendances se rapportant à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison lors de la comparaison des données du Recensement de 2011 aux données des recensements antérieurs.

En ce qui a trait aux données sur la langue maternelle, des comparaisons autres que celles effectuées dans cette présente analyse sont possibles en fonction des besoins de l'utilisateur, étant donné que la question sur la langue maternelle a été posée dans les questionnaires complets et abrégés des recensements antérieurs. Les utilisateurs devraient tenir compte des avantages ainsi que des limites de chaque ensemble de données.

Les lecteurs peuvent consulter la publication à venir intitulée *Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011*, n° 98-314-X2011051 au catalogue pour une analyse détaillée des facteurs affectant la comparabilité des données sur la langue entre les recensements.

Qualité des données

La qualité globale des données du Recensement de 2011 qui portent sur les variables linguistiques est jugée bonne. Cette évaluation est fondée sur un examen des taux de non-réponse, des taux d'imputation, des taux de réponses non valides et sur un examen des chiffres de 2006 par rapport aux dernières données de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) dans le but d'évaluer l'augmentation du nombre de certaines langues non officielles en fonction de l'arrivée d'immigrants au Canada entre les deux recensements. L'évaluation de la qualité des données tient également compte de la possibilité de pouvoir effectuer des comparaisons avec les données des recensements antérieurs (voir la section précédente sur la comparabilité des données sur la langue entre les recensements de la population).

Le taux de non-réponse en 2011 à la question sur la langue maternelle s'est établi à 2,0 % pour l'ensemble du pays (tableau 1). Ce taux a varié de 1,7 % en Colombie-Britannique à 3,8 % au Nunavut. Le taux de non-réponse à la question sur la langue parlée à la maison s'est établi à 1,8 % au Canada, variant de 1,5 % en Colombie-Britannique à 2,9 % au Nunavut. Quant à la question sur la connaissance

des langues officielles, le taux de non-réponse a été de 1,6 % à l'échelon national, et a oscillé entre 1,4 % en Ontario et en Colombie-Britannique et 2,4 % en Saskatchewan et au Nunavut.

Tableau 1 Taux de non-réponse

Province ou territoire	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Connaissance des langues officielles
Terre-Neuve-et-Labrador	2,4 %	2,4 %	1,7 %
Île-du-Prince-Édouard	2,2 %	2,1 %	1,8 %
Nouvelle-Écosse	2,4 %	2,2 %	1,9 %
Nouveau-Brunswick	1,8 %	1,8 %	1,5 %
Québec	2,2 %	2,0 %	1,9 %
Ontario	1,8 %	1,6 %	1,4 %
Manitoba	2,7 %	2,4 %	2,2 %
Saskatchewan	3,0 %	2,7 %	2,4 %
Alberta	2,0 %	1,7 %	1,5 %
Colombie-Britannique	1,7 %	1,5 %	1,4 %
Yukon	2,0 %	2,0 %	1,8 %
Territoires du Nord-Ouest	1,8 %	1,6 %	1,5 %
Nunavut	3,8 %	2,9 %	2,4 %
Canada	**2,0%**	**1,8 %**	**1,6 %**

À l'échelon national, le taux d'imputation à la question sur la langue maternelle a été de 2,2 %, de 1,9 % à la question sur la langue parlée à la maison et de 1,6 % sur la connaissance des langues officielles (tableau 2). En ce qui a trait à la langue maternelle, le taux d'imputation a varié de 1,9 % au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique à 4,1 % au Nunavut. Quant à la langue parlée à la maison, le taux s'est établi entre 1,6 % en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest et 3,2 % au Nunavut. Pour ce qui est de la question sur la connaissance des langues officielles, le taux d'imputation a oscillé entre 1,4 % en Ontario et en Colombie-Britannique et 2,4 % en Saskatchewan et au Nunavut.

Tableau 2 Taux d'imputation

Province ou territoire	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Connaissance des langues officielles
Terre-Neuve-et-Labrador	2,5 %	2,4 %	1,7 %
Île-du-Prince-Édouard	2,3 %	2,2 %	1,8 %
Nouvelle-Écosse	2,5 %	2,2 %	1,9 %
Nouveau-Brunswick	1,9 %	1,8 %	1,5 %
Québec	2,4 %	2,1 %	1,9 %
Ontario	2,0 %	1,6 %	1,4 %
Manitoba	2,9 %	2,5 %	2,2 %
Saskatchewan	3,1 %	2,8 %	2,4 %
Alberta	2,2 %	1,8 %	1,5 %
Colombie-Britannique	1,9 %	1,6 %	1,4 %
Yukon	2,2 %	2,0 %	1,8 %
Territoires du Nord-Ouest	2,0 %	1,6 %	1,5 %
Nunavut	4,1 %	3,2 %	2,4 %
Canada	**2,2 %**	**1,9 %**	**1,6 %**

Il y avait aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison deux lignes de neuf cases segmentées pour que les répondants puissent donner une réponse écrite. Une réponse qui n'était pas une langue était considérée comme non valide. À l'échelon national, le taux de réponses non valides s'est établi à 0,2 % à la question sur la langue maternelle et à 0,1 % à la question sur la langue parlée à la maison (tableau 3).

Tableau 3 Taux de réponses non valides

Province ou territoire	Langue maternelle	Langue parlée à la maison
Terre-Neuve-et-Labrador	0,1 %	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	0,1 %	0,0 %
Nouvelle-Écosse	0,1 %	0,0 %
Nouveau-Brunswick	0,1 %	0,0 %
Québec	0,2 %	0,1 %
Ontario	0,2 %	0,1 %
Manitoba	0,2 %	0,1 %
Saskatchewan	0,1 %	0,1 %
Alberta	0,2 %	0,1 %
Colombie-Britannique	0,2 %	0,1 %
Yukon	0,1 %	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	0,2 %	0,1 %
Nunavut	0,3 %	0,3 %
Canada	**0,2 %**	**0,1 %**

Comparaison avec d'autres sources de données

Tout comme c'était le cas pour les recensements antérieurs, les données linguistiques du Recensement de 2011 ont été comparées à celles d'autres sources de données. En plus de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), trois autres sources ont été utilisées : les estimations et les projections démographiques produites par la Division de la démographie, ainsi que les données sur les résidents permanents provenant de Citoyenneté et Immigration Canada.

Données et autres produits

Pour obtenir des renseignements concernant les données du Recensement de 2011 ou pour accéder à ces données, veuillez consulter le module Web du Recensement de 2011.

Pour obtenir des renseignements concernant les données du Recensement de 2006 ou pour accéder à ces données, veuillez consulter le module Web du Recensement de 2006.